

FEUILLETON DU CANARD

# LE CHATIMENT

Par

OCTAVE FÉRÉ ET EUGÈNE MORET

I

LA CONFESSION

(Suite.)

—La preuve d'une fuite remontant à de longues années. Tout d'un coup je me trouvais possesseur d'un secret qui m'apprenait qu'il existait par le monde une femme honorable, richement mariée, et qui, bien avant ce mariage, avait eu un fils qu'elle n'avait jamais vu. Cet enfant néanmoins n'avait pas été abandonné par son père, et celui-ci, parti depuis à l'étranger et décédé, ainsi que l'indiquait une lettre récente, avait confié à M. Herbelet plusieurs sommes relativement importantes pour son éducation.

Que voulez-vous ? continua Lachenal, j'ai compris tout le drame. J'étais seul possesseur du secret, car jamais M. Herbelet ne l'avait confié à personne, pas même à sa femme. J'étais un enfant isolé, perdu, sans ressources, sans avenir, j'eus l'exécrationnable pensée de profiter de la somme d'argent qui suffisait à moi et de certains papiers qui étaient de nature à me procurer une puissante protectrice.

—Voilà mon crime, dit Lachenal.

—Ce qui m'étonne, reprit le dominical, c'est moins votre crime que l'audace qu'il vous a fallu pour accomplir jusqu'au bout et l'hypocrisie dont vous avez dû faire preuve pour le soutenir.

—Une fois dans cette voie, pouvais-je reculer ?

—N'y eut-il pas un procès à propos de l'argent que vous vous étiez approprié ?

—Oui... J'ai gardé le silence.

—Quand vous avez volé cet argent qui était toute la fortune d'un homme dont la naissance avait été aussi malheureuse que la vôtre, vous avez commis là un acte bien abominable ! fit la voix du moine, qui, triste et bouleversé, essayait toujours de se contenir ; mais, quand vous avez volé les papiers qui lui fermaient la porte de l'avenir, vous en avez commis un autre plus odieux encore.

Lachenal détourna les yeux.

—Je le sais, mon père, dit-il.

—Et lorsque, muni de ces papiers, vous vous présentez devant cette

femme et lui déclarez que vous êtes son fils, quand vous mentez avec cette impudence, quand vous persistez des années dans cette voie infâme, quand vous acceptez le fruit de ses libéralités, quand vous bénéficiez de votre hypocrisie, enfin... Oh ! j'avoue, vous me semblez bien... coupable.

—Mon père, ne m'accablez pas.

—C'est que vous m'avez paru ne pas avoir conscience de l'énormité de votre crime, qui est peut-être sans précédents.

Il souleva la tête.

—Je ne puis être de votre avis, mon père, car j'ai pas é ma vie à étudier les affaires criminelles et à les plaider.

—Justement. Le sens moral s'émousse dans la fange, et qui vit dans l'air infecté perd la finesse de l'odorat.

—La preuve de ce que j'avance, la voici : lors de l'aveu de l'empoisonnement de M. de Frairières, vous avez surtout chargé votre complice et l'avez, sans dessein, peut-être, donné comme plus coupable que vous.

Lachenal fit un mouvement, mais le moine ne lui laissa pas le temps de l'interrompre et poursuivit :

—Cette femme a été l'instrument, et vous l'inspirateur du crime.

—Non, je vous jure !

—Elle y a songé, soit, mais jamais sans vous, elle ne l'eût accompli. Ce crime ne servait en rien ses intérêts, et la jalousie ne pouvait la mordre assez pour qu'elle se perdît sans profit. Elle songea à ce crime, oui ; elle le désira même ; mais jamais elle n'eût eu le triste courage de l'exécution. C'est parce qu'elle s'est sentie soutenue par vous que son cœur de mère, longtemps endormi, s'est réveillé soudain à une affection en quelque sorte inconnue et qu'elle est devenue véritablement criminelle.

Cette femme a le remords de l'oubli dans lequel elle a laissé son enfant. C'est un crime de jeunesse qui vient peser sur sa conscience et elle se hâte de le réparer. Son cœur est vide, elle n'a d'affection pour personne, elle s'attache rapidement et avec une certaine volupté à ce fils qui lui tombe du ciel et qui est fait à la fois son orgueil et son cœur.

Cette femme jusqu'alors n'a eu que la vague idée du mal ; il dépend de son fils de la transformer et d'en faire une femme de bien. Elle n'a plus qu'un désir : satisfaire son enfant, le voir riche, heureux, content. Ce fils n'a qu'à lui montrer dans quelle route il trouvera le bonheur, et elle l'y poussera et l'y suivra.

—Ce fils est odieux. Il dit :

—Voilà ce qu'il me faut.

—Mais, pour réuser là, il faut un crime ! dit la mère.

—Soit !

—Et il laisse faire, il fournit le poison.

Plus lâche que la femme qui se dévoue pour lui, il n'agit qu'à l'abri ; si l'œuvre mentite réussit, c'est lui qui, cette fois encore, se présentera pour en bénéficier à lui le crédit, à lui la fortune, à lui la femme aimée, la riche héritière !

—Mon père !...

—Et pour elle... pour elle, l'empoisonneuse, rien, pas même le toit hospitalier où elle avait rêvé de vieillir. Elle est chassée par celui qu'elle croyait son fils, et pour lequel elle a joué sa vie, avec plus de dureté qu'elle ne l'eût été jamais par un étranger.

—Oh ! si vous saviez ce que cette femme m'a fait souffrir ! Sans elle, je n'aurais pas été criminel !

—Tenez vous, vous l'avez été avant de la connaître.

Oui, mais cette femme était pour moi comme un remords vivant, le même spectre de l'homme que nous avions tué ensemble ! Je ne pouvais la voir sans frissonner, l'entendre sans frémir. Il me semblait que chaque parole qu'elle allait prononcer était ma dénonciation et ma condamnation. Les témoignages de tendresse dont elle m'accablait n'étaient que plus pénibles à ma conscience révoltée. Elle m'appelait son fils, et se réjouissait de la situation que nous étions créés, et moi qui la méprisais, je lui voulais malgré moi une haine mortelle pour les souffrances que j'endurais et dont je me rendais responsable.

Si j'avais été obligé de la voir plus longtemps de la recevoir, d'une contenance devant elle, j'eusse tué de ma main, tant elle était devenue pour ma conscience un objet d'horreur et d'épouvante.

—L'apaisement se fit-il dans votre âme après son départ ?

—Non. Livé à moi-même, je souffris peut-être davantage. Ma complice n'était plus là, mais il y restait la femme que j'aimais et qui était aussi la fille de ma victime.

Oh ! vous dire, mon père, mes trances de tous les jours, mes larmes de toutes les heures, les sueurs, les sanglots, les cauchemars implacables des longues et profondes nuits passées près de la femme que j'adorais, et devant laquelle je tremblais, comme si j'eusse été convaincu qu'elle lisait mon crime dans mes yeux et dans chacune de mes paroles !...

—Eternelle menace et effroyable châiment !

—Pas assez grand pour l'abandon de votre crime.

Lachenal respira à la poitrine une vive douleur qui la déchira et son cœur fut pris de battements convulsifs.

Il se rapela alors seulement le poison qu'il avait absorbé une heure auparavant.

—Mais je me suis jugé ! s'écria-t-il ; je me suis moi-même condamné, et le dernier châiment ne va pas tarder pour moi !

—Vous vous êtes empoisonné, dit le moine, qui lui saisit le bras.

—Oui, j'ai retourné contre moi-même l'instrument de mon crime.

—Et voilà ce que vous ajoutez au dernier châiment ! Vous ajoutez un nouvel attentat à ceux qui vous constituent le plus misérable des hommes, et vous vous croyez quitte envers Dieu et la société... Malheureux, ne sais-tu pas ce que tu as fait ?

—Je me suis fait justice.

—Tu crois ? Eh bien ! écoute. Une femme a été condamnée pour toi. Dans quelques jours, dans quelques mois des années, si tu vivrais, elle sera reprise et comme tu ne seras pas là pour craindre que le coupable c'est toi, elle subira la peine qui lui a été infligée et que tu mérites, et sa tête innocente roulera sur l'échafaud à la place de la tienne.

—Oh ! mon Dieu !

—Écoute encore :

Ce que tu as fait, je vais te le dire. Demain, quand tu seras mort, les mêmes remords qui ont accompagné le cadavre de la victime s'éleveront sur le tien. On dira que tu n'as pu mourir de mort naturelle, on demandera l'autopsie de ton corps, et l'autopsie faite, il sera prouvé que tu es mort empoisonné.

—Mais alors ?...

—Tu vois d'ici ce qui se passera. Des soupçons se porteront sur les uns et sur les autres, puis enfin il y aura que qu'un d'accusé, de condamné peut-être.

Et le moine, se penchant jusqu'à l'oreille de Lachenal qui se mordait alors dans d'atroces douleurs et d'implacables convulsions, lui dit d'une voix pénétrante, qui fit dresser les cheveux sur la tête de l'homme malheureux :

—Vois-tu d'ici la femme condamnée à mort pour t'avoir empoisonné, toi qui fus l'assassin de son père !

—Mon Dieu !... mon Dieu !...

—Et ton fils, as-tu songé à lui ?

—Comment faire, comment faire !